

Cette opinion de mon ami fut corroborée quelques jours plus tard par l'un de mes anciens professeurs auquel j'eus l'occasion de montrer la malade. Les loches brunâtres donnaient alors une odeur qui laissait présumer un commencement d'infection.

Après examen, mon savant confrère, ne douta pas qu'il restait encore une partie de l'œuf dans l'utérus et me conseilla de nouveau les lavages, et comme moyen plus actif, l'injection de teinture d'iode pour arrêter l'infection et favoriser l'expulsion des débris en excitant les contractions utérines, quitte à revenir au curetage dans la suite.

Que voulez-vous que je fisse contre deux ? Les plus craintifs en effet sont toujours hardis quand ils se sentent appuyés par plus forts qu'eux. Aussi ne tardai-je pas à me rendre à leurs conseils.

Après avoir pris toutes les précaution antiseptiques voulues, je pratiquai une large irrigation dans le col utérin et, me servant d'une seringue de Braün, que je pus introduire dans la cavité de l'utérus sans résistance marquée, je fis une injection de teinture d'iode.

L'effet fut, sinon merveilleux, du moins dépassant toute notre attente. Environ 6 heures après l'injection, la malade expulsait au milieu de vives douleurs, le placenta, les membranes non rompues avec un fœtus, d'environ 2½ mois, "tout tremblotant" dans son liquide amniotique.

Les suites furent des plus heureuses pour la mère.

L'erreur du diagnostic, dans ce cas, me semble devoir être rattachée aux hémorragies du deuxième et troisième mois, qui ont simulé d'abord, la menstruation normale et dont la dernière, plus abondante, put déterminer la mort du fœtus au troisième mois.

L'arrêt dans le développement de l'utérus qui en a été la conséquence a servi à faire juger, à l'examen, par mon savant confrère, que l'organe, n'étant pas du volume d'une grossesse à trois mois et demi, ne devait contenir qu'une partie de l'œuf : le soupçon d'un avortement incomplet étant d'ailleurs corroboré par les autres symptômes.

Les hémorragies répétées auxquelles la patiente avaient été sujettes dès le début, n'étaient qu'un accident précoce d'une insertion vicieuse du placenta, que l'on observe le plus habituellement qu'à partir du quatrième ou cinquième mois de la grossesse.

Quant au médecin, il en fut quitte pour se faire lire par le mari, qui possède quelques notions de latin, le vers du président Hénault, qui sert d'épigraphie au "Bulletin Médical" :

"Indocti discant et ament meminisse periti."